

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Département limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA RÉVOLUTION PORTUGAISE

Le Portugal s'est donné à la République et a accompli sa révolution à l'instar de celle de 1830 ou de 1848.

Le Portugal est un petit royaume qui nous touche de près, et par son origine, et par ses rois : par son origine, il est en effet la création de Henri de Bourgogne, gendre d'Alphonse VI de Castille et petit-fils du roi de France Robert le Pieux ; le fils de cet Henri qui combattit contre les Maures et rendit la Galice à la foi chrétienne, Alphonse fut proclamé roi par ses soldats sur le champ de bataille d'Ourique en 1136.

La dynastie de Bourgogne lutta contre les infidèles, puis en 1385 fit place à la dynastie d'Aviz, qui vit la plus grande extension du royaume et sa puissance coloniale.

Tombé au 16^e siècle sous la férule espagnole, il suivit alors sa marâtre dans sa décadence et ne parvint à reconquérir sa liberté qu'au milieu du 17^e siècle, sous la maison de Bragançe.

Dès lors il fut un satellite dans l'orbite de l'Angleterre ; il participa à toutes les coalitions inspirées par notre implacable ennemie et son sol fut foulé par les armées françaises de Masséna et de Soult.

C'est alors que commencèrent la série des révolutions de palais qui devaient aboutir à la libération définitive : Jean VI avait donné une charte constitutionnelle à son royaume ; avec l'aide de l'aristocratie et du clergé, sa femme et son fils cadet don Miguel s'insurgeaient contre ce libéralisme.

Son successeur don Pedro donna plus tard une nouvelle constitution au Portugal, puis abdiqua le pouvoir au profit de sa sœur dona Maria da Gloria.

Mais le farouche don Miguel intervenait à nouveau, chassait dona Maria du trône qu'il occupait et du haut duquel il faisait courber son peuple sous une tyrannie si odieuse qu'en 1831 une escadre française intervenait et bloquait sa capitale.

En 1833 dona Maria était rétablie sur le trône et le Portugal respirait à nouveau sous Pierre V, Louis 1^{er} et Carlos 1^{er}.

Sous ce dernier souverain les difficultés s'accumulent toutefois : querelle coloniale avec l'Angleterre devant laquelle la nation dut s'humilier ; difficultés financières qui aboutirent à la banqueroute de 1892 et au krach de 1898 ; luttes ardentes entre les libéraux de Luciano de Castro et les conservateurs de Hintze Ribeiro, qui se succédèrent au pouvoir à la suite de crises incessantes.

Enfin l'anarchie générale et l'impossibilité de gouverner amenèrent le roi à permettre la dictature de Joao Franco, chef du parti régénérateur libéral, qui gouverna de façon si impopulaire et si despotique qu'il aboutissait au complot du 1^{er} février 1908 et à l'attentat qui causait la mort violente du roi Carlos et de son fils aîné don Louis Philippe de Bragançe.

Le pouvoir passa alors au jeune Manuel II, âgé de 19 ans, fils de Carlos 1^{er} et de la princesse Amélie de Bourbon-Orléans.

Le dictateur Franco fut renvoyé, mais l'apaisement ne se fit pas ; les ministères continuèrent à se succéder ainsi que les Cortès ; sans arriver à liquider le passé, à assurer le présent, ni à préparer l'avenir.

Les complots, les coups d'état, l'agitation croissaient de plus en plus ; la propagande républicaine se faisait toujours plus vive ; la ville de Lisbonne surtout leur donnait l'avantage et les envoyait siéger dans les différentes assemblées.

L'été passé de nombreuses arrestations de soldats eurent lieu ; une conspiration fut découverte dans laquelle de nombreux officiers étaient compromis ; dans l'armée s'infiltrait peu à peu le sang républicain ; son loyalisme devint si suspect qu'au mo-

ment des élections le gouvernement crut bon de renvoyer en province les régiments de Lisbonne et de les remplacer par des troupes de province.

A ces élections Lisbonne élut 10 républicains, échec fort sensible à la cause royaliste ; le leader républicain Alfonso Costa déclara que le résultat du vote populaire signifiait le congé du roi.

Celui-ci ouvrit le parlement dans une séance solennelle à laquelle les opposants ne se rendirent point.

D'autre part l'agitation croissait dans la rue : on découvrait des bombes chez un républicain, la presse redoublait d'ardeur contre la royauté.

Le mouvement insurrectionnel se préparait : il était aisé de le prévoir ; une étincelle suffisait à mettre le feu aux poudres ; il y a quelques jours le député républicain Bombarda, directeur de l'asile d'aliénés et médecin célèbre, était assassiné par le lieutenant Rebelo Santo, un de ses anciens clients ; ce crime était la dernière goutte qui fait déborder le vase ; les républicains maîtres de la flotte et d'une partie de l'armée, répondirent par l'insurrection et la victoire.

R. N.

FIN D'IDYLLE

L'idylle est finie. Avant qu'elle ne soit oubliée, racontons son origine. Les circonstances dans lesquelles le duc des Abruzzes fit la connaissance de miss Elkins sont assez curieuses.

C'était à un grand bal donné en l'honneur du prince dans une des plus luxueuses résidences de New-York. Le duc recevait les hommages des plus célèbres beautés des Etats-Unis, quand il remarqua une fort jolie personne qui dansait et flirtait avec beaucoup d'entrain, sans faire le moins du monde attention à lui. Etonné de cette indifférence, il s'avança vers elle et, s'inclinant, sollicita l'honneur de la prochaine valse.

Malheureusement, elle est déjà retenue, répliqua sans s'émouvoir la jolie personne, et la suivante aussi, et aussi celle d'après. Mais je vous inscris pour la quatrième !

Le duc fut quelque peu décontenancé par ce manquement sévère à l'étéquette. Mais sa curiosité et son intérêt s'en accrurent d'autant. Il dansa donc avec miss Elkins, qui, sans aucun doute, lui plut fort, puisqu'il a songé un moment à l'épouser.

Le duc qui, d'ailleurs, avait paru si fermement décidé au mariage, semble s'être bien vite consolé. Il dirige actuellement l'arsenal de Venise, inspecte activement les fortifications et les canons, et emploie ses loisirs à patiner furieusement au nouveau Skating Ring du Lindo. Le semaine dernière, il faillit même s'y casser la jambe, et on assure qu'une jeune et ravissante actrice anglaise, installée à Venise, lui a fait vite oublier la trop ambitieuse Américaine.

Ubu roi

Vous rappelez vous « Ubu Roi », la farce rebelaisienne et macaronique de ce pauvre Alfred Jarry ?

« Ubu Roi » n'est pas du tout « la satire du gros bourgeois contemporain ». Ubu était le surnom donné par Jarry et ses camarades à un pion du lycée, ou, suivant une autre version, à leur professeur de mathématiques. Jarry fit de l'Ubu en question le héros d'une bouffonnerie en trois actes qui circula manuscrite.

Dix ans plus tard, Jarry ayant retrouvé cette pochade, la retoucha, l'augmenta et la remit à M. Lué Poë, directeur du théâtre de l'Œuvre. Celui-ci, avec le concours du musicien Claude Terrasse, avec le comédien Gémier avec le critique Henry Bauer, imagina de mystifier le public et les écrivains hostiles au théâtre de l'Œuvre, en présentant « Ubu Roi » comme une manière de première d'« Hernani » de la farce outrancière et du verbe

brutal. La mystification dépassa l'espérance de ces messieurs. La majeure partie de la critique dramatique s'y laissa prendre, s'indigna, fulmina l'anathème contre le sujet et la forme.

La première (décembre 1896) fut épique : pour les initiés, le spectacle était surtout dans la salle et ils faisaient diriger des projections électriques sur les loges tumultueuses. La reprise par les marionnettes de l'éphémère Théâtre des Pantins, fut une joie : Alfred Jarry hurlait lui-même le rôle d'Ubu Roi et un sergent de ville était là pour constater qu'on ajoutait bien un r pudique à certain mot.

Trop de candidats

« Trop de fleurs », disait Calchas, nous pourrions dire : « Trop de candidats à la littérature, aux arts, au barreau, à la médecine ! Trop de candidats aux professions libérales !

Une revue vient de publier le chiffre des étudiants en France, et l'on peut à juste titre en être effrayé. Au 15 janvier dernier, nos seize Universités comptaient 40.131 étudiants dont le plus grand nombre, 16.915 étudiant le droit.

Que faire de toute cette armée de futurs politiciens ? Car, il n'y a pas à en douter, la plupart des futurs avocats escomptent le succès qui mène à la politique, et les futurs médecins n'ignorent pas que nombre de médecins sont devenus députés et ministres.

Enfin, comment ceux qui n'ont pas de fortune gagneront-ils leur vie jusqu'à l'heure du succès ? Nous avons déjà trop d'avocats, trop de médecins, trop de littérateurs. Pauvres jeunes gens ! Espérons que la vie leur sera clémente et que la politique ne leur offrira pas trop de consolations.

Histoires de chasse

La chasse est ouverte, chasseurs et veneurs parcourent les guérets à la recherche de l'introuvable pouillard. Et à défaut du rappel des cailles, les novices vont entendre à nouveau ces bonnes histoires de chasse, de tradition constante en notre pays.

Tel vieux routier leur racontera les hauts faits de son chien qui à l'arrêt ferme, tend sa queue à droite lorsque c'est un bouquin à gauche si c'est une hase.

J'ai eu un saint-germain, précise un autre fusil, qui rapportait à merveille. Un geste, un mot suffisait. Il se serait fait hacher par morceaux plutôt que ce rester inactif.

« Un jour pour l'éprouver, je lui jetai un charbon ardent en lui criant : « Apporte ». Le brave animal était fort embarrassé. Il tournait autour de la braise, reniflait, s'éloignait, remordait et lâchait.

« A une nouvelle injonction, saisi d'une inspiration géniale, savez-vous ce qu'il fit, jeune homme ? Eh bien, sauf votre respect, il p...issa sur le charbon, l'éteignit et me l'apporta tout fumant dans sa gueule. »

PENDULE SOCIALISTE

A la devanture d'un honorable commerçant, à Paris, on peut voir une pendule à laquelle est accrochée cette savoureuse note manuscrite : « Cette pendule est une pendule socialiste », de fabrication allemande. Elle ne marche que huit heures par jour.

Grâce à elle, les travailleurs conscients peuvent donc savoir quand ils doivent entrer à l'atelier et quand ils doivent en sortir. A l'expiration de sa huitième heure, une sonnerie donne le signal du départ. Quant à la pendule, ayant fini sa tâche, 16 heures durant elle ne marche plus.

PUBLICITÉ

A New-York.

Un salon. Sauterie.

Miss Dorothea danse avec un inconnu, jeune et beau, qui lui glisse de force un « poulet » dans la main.

Rouge d'indignation, Miss Dorothea porte aussitôt le message amoureux à sa mère.

On l'ouvre (le message) il contient ceci :

« Si vous voulez être bien chaussée, venez chez moi, septième avenue. Mes souliers de bal ne coûtent que trois dollars. »

INFORMATIONS

LE CONGRÈS RADICAL

Dans la séance de samedi a eu lieu la discussion de la R. P. Après une journée de discussion, on met aux voix les conclusions de la minorité de la Commission, invitant la Chambre à discuter prochainement la réforme et à remplacer le scrutin d'arrondissement par le scrutin de liste avec R. P.

La division est demandée. La première partie : réforme électorale, est adoptée.

La deuxième : scrutin de liste avec R. P. est repoussée à une forte majorité.

Le scrutin d'arrondissement, même avec péréquation des circonscriptions, est également repoussé.

Les conclusions de la majorité de la Commission : scrutin de liste pur et simple sont ensuite mises aux voix. On vote par assis et levé. Il y a doute.

A une seconde épreuve, le scrutin de liste pur et simple est voté à une très forte majorité.

Le bureau du Comité exécutif

On donne ensuite les résultats du scrutin pour le bureau du Comité exécutif. Sont élus :

Président : M. Combes, par 245 voix. Vice-présidents : MM. Dalimier, Bourély, Maurice Faure, Henri Michel et Beauvais, parlementaires ; Emile Desvaux, J.-L. Bonnet et Fabiani, non parlementaires.

Secrétaires : MM. Dumesnil, Gasparin, Hondos, Pelisse, Verlot, parlementaires ; Chanetany, Dogliquo, Durant et Laurent.

M. Verlot a démissionné de secrétaire.

Dans la séance de nuit qui a eu lieu sous la présidence de M. Michel, le Congrès aborde la question de l'enseignement.

M. Dubief soutient le monopole de l'enseignement. M. Canu est partisan du *statu quo* et M. Hubbard soutient la liberté de l'enseignement. M. Palletan déclare qu'on ne saurait assimiler la liberté de l'enseignement avec la liberté d'écrire et de penser. Il ne votera le monopole de l'enseignement que s'il s'y sent obligé.

Le monopole de l'enseignement est voté par 90 voix contre 72.

Séance de clôture

Dans la séance de clôture, présidée par le général Pédoya, le Congrès a décidé que le prochain congrès aurait lieu à Nîmes dans la dernière semaine de septembre 1911.

Déclaration du Parti

Puis M. Steeg donne lecture de la Déclaration du Parti radical et radical socialiste.

Dans cette déclaration, le Parti radical affirme le noble souci de la dignité, exprime les inquiétudes, proclame les opérations des organisations républicaines radicales et radicales socialistes.

Il défend l'œuvre de ces Comités qui toujours se sont dressés aux heures difficiles contre les engouements d'une opinion aveuglée, et qui ont brisé les tentatives cléricales contre la République.

L'école laïque est assurée de trouver dans le parti radical des défen-

seurs sincères et résolus : le rôle du gouvernement est de défendre également tous les instituteurs contre une surveillance qui les paralyse et les humilie.

Dans sa déclaration, le Parti rappelle l'œuvre de la République durant ces dix dernières années, et il établit que rien n'a été négligé et que la situation économique a fait l'objet de nombreux projets de réforme.

Partisan de la réforme électorale, le parti radical veut l'élargissement du scrutin qui favorise le choc des idées plus que les jalousies des hommes.

Voici la conclusion de la déclaration :

Non, nous ne sommes pas des hommes de haine ! Nous sommes des pacifiques. Pacifiques, nous le sommes au dehors autant que la dignité du pays le comporte ; pacifiques, nous le sommes au dedans. Nous sommes trop attachés aux traditions républicaines d'unité nationale pour risquer, par des déchirements fratricides, d'affaiblir notre patrie. Nous cherchons sa grandeur dans la concorde, la tolérance mutuelle, le respect réciproque de la pensée de chacun ; pacifiques, nous ne sommes pas apaisés parce que nous poursuivons de toute l'ardeur de notre sincérité, de toute la ferveur de notre enthousiasme le succès de l'œuvre à laquelle nous avons donné notre adhésion.

Notre action se heurte constamment aux ennemis arriérés, aux adversaires sournois. Elle se heurte aux privilégiés qui ne veulent pas transiger, aux organisations oppressives qui ne consentent pas à abdiquer. Ce n'est pas contre des individus que nous sommes et que nous resterons en bataille, c'est contre des systèmes dont ils sont tantôt les jouets, tantôt les bénéficiaires. Et comment professeurs nous à leur égard des sentiments de mépris ou de haine, alors que tout notre effort d'inlassable propagande tend à faire jaillir en eux la pensée émancipatrice qui, débordant nos frontières, fait frissonner d'espérance des peuples qui s'éveillent à la liberté ? Oui, nous appelons sans cesse à nous les recrues nouvelles. Elles viennent de plus en plus nombreuses. Saluons ces militants enfin victorieux que la Bretagne, la Vendée, la Lorraine nous envoient pour les représenter.

Mais comment pourrions-nous, sans injustice, confondre les artisans laborieux de la victoire avec ceux qui ne sont que de tardifs courtisans ! Comment pourrions-nous, sans imprudence, oublier qu'il est des hommes qui se réclament aujourd'hui de la République triomphatrice, alors qu'ils ne surent ou ne voulurent pas la défendre aux heures du péril ? Comment accepterions-nous un apaisement qui consisterait dans la faculté pour nos seuls adversaires de continuer le combat ? Toutes les polémiques, les sommatations, les railleries ne changeront rien à la situation de notre parti. Il ne reniera ni son passé, ni sa personnalité, ni ses espérances. Il sait que l'énergie républicaine s'en trouverait amoindrie, il ne s'enliserait pas dans la stagnation. Il ne s'aventurera pas dans la violence. Il poursuivra son œuvre de justice fraternelle et de foi. Son effort opiniâtre servira le triomphe d'une France républicaine de plus en plus respectée au dehors, de plus en plus chérie au dedans !

Le Banquet de clôture

Un banquet de clôture réunit ensuite les congressistes restés à Rouen. A la fin du banquet de clôture, M. Vallé sénateur, président sortant du Comité exécutif, a lu un télégramme de M. Emile Combes.

Le nouveau président, dans cette dépêche, s'excuse de ne pouvoir, en raison de la distance, venir présider le banquet de clôture. Il remercie le Congrès de sa nomination et dit qu'il compte sur l'union de tous pour faire sortir le Parti de sa situation difficile.

M. Vallé fait ensuite l'éloge de M. Combes, à qui les récentes décisions du Congrès viennent de prouver que

l'ensemble du Parti pensait exactement comme lui, et que, comme président, il aura l'énergie nécessaire pour les faire respecter.

On entend ensuite M. Muller, président de la fédération de la Seine-Inférieure, puis M. Camille Pelletan, qui dit sa joie profonde d'assister à la résurrection du Parti radical.

La République du Portugal

Le Départ du Roi

Voici de nouveaux détails sur le départ du roi :

En arrivant mardi soir à Mafra, le roi Manoël paraissait découragé. Il eut une conférence avec la reine Amélie. Il avait encore sa garde d'honneur d'officiers du roi. Des gardes-chasse occupaient les pièces voisines de sa chambre. La domesticité du château était absente. Le repas fut fourni par un habitant de Mafra. Le roi rentra dans sa chambre à coucher en disant : « Reposons-nous. Notre patronne la Vierge de la Conception veille sur nous ! » Dans la nuit, il crut à un revirement favorable à la monarchie, mais la matinée trahit son espoir.

Quelques heures plus tard, le départ pour Ericeira était décidé. Les habitants saluèrent le cortège au passage. Le roi étant parti sans bagages et avec peu d'argent, on acheta du pain et du tabac dans les magasins de la ville. Un habitant mit une boîte contenant une demi-douzaine de mouchoirs dans la malle de la reine. Les fugitifs, accompagnés d'une quarantaine de personnes, arrivèrent à Ericeira, escortés par un escadron de cavalerie. Ils durent monter au fort pour redescendre sur la plage.

En s'embarquant, la reine Amélie, s'adressant à M. Franco, administrateur du domaine royal, dit : « Ne m'oubliez pas ». Puis, très nerveuse en constatant l'indifférence des habitants, elle dit : « Quelle horreur ! Je n'aurais jamais cru que les Portugais agiraient ainsi envers moi ! » La reine Maria-Pia était dans un état voisin de l'inconscience.

En montant à bord, le roi s'appuya sur l'épaulé d'un matelot. Il fut reçu par son oncle, l'infant Alfonso. L'embarquement dura une demi-heure. Une femme du peuple baisa la main de la reine. Au moment où le canot entra dans l'eau, la reine tomba sur le dos.

Les Projets du Gouvernement

M. Alfonso Costa, ministre de la justice, a fait à un journaliste les déclarations suivantes au sujet des intentions du gouvernement provisoire :

« La question dominante actuellement est celle des congrégations religieuses, dont la solution ne présente d'ailleurs aucune difficulté, car, également, aucune n'est autorisée en Portugal depuis le xviii^e siècle. Pomball chassa les jésuites en 1834. Toutes les autres congrégations d'hommes subirent le même sort, et trente ans plus tard ce fut le tour des congrégations de femmes. En 1901, un ministre dictatorial autorisa par simple décret l'existence de certaines congrégations enseignantes ou charitables, mais n'osa jamais porter ce décret devant les Cortès, de telle sorte que le rôle des républicains se borna à empêcher la continuation d'un état de choses illégal.

« Cette mesure est urgente, car les congrégations n'ont cessé depuis neuf ans de s'étendre dans le pays. Plusieurs ont simulé l'enseignement, en instruisant un nombre infime d'enfants pour justifier leur existence. Elles en ont profité pour essayer de jouer un rôle politique, surtout depuis la mort du roi Carlos, en fondant en province des feuilles violentes et en faisant naître sous leurs auspices le soi-disant parti nationaliste, composé d'hommes à leur dévotion.

« Sauf les franciscains, toutes les congrégations recevaient le mot d'ordre des jésuites. Actuellement, les jésuites sont les seuls éléments résis-

tant au gouvernement républicain. La dissolution des congrégations ne peut amener aucun trouble. Elle se fera tranquillement, y compris la confiscation des biens.

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat fait également partie des projets du gouvernement, qui profitera de l'exemple de la France pour éviter les difficultés d'exécution. L'état civil sera confié temporairement aux instituteurs, jusqu'à ce que les municipalités aient reçu une organisation définitive ».

La situation à Lisbonne

Une certaine effervescence régna la nuit dernière, sur certains points de la ville, en raison des incidents provoqués par la résistance des couvents. On entendait par instant des coups de fusil et de revolver.

L'animation était grande dans les voies principales, où circulaient des patrouilles de cavalerie. Des cris et des chants s'élevaient près du couvent de Quelhas ; en cet endroit, des coups de fusils isolés ont été tirés.

Un nouvel incident s'est produit à la chapelle de Mercès : des marins et des civils de garde près de là, ayant reçu des coups de fusils, pénétrèrent dans la chapelle, mais leurs recherches furent vaines ; on croit que les agresseurs s'étaient enfuis par des souterrains.

Le combat de mardi

Les effets du bombardement du palais royal des Necessidades ont été peu importants ; il n'y a que quelques trous d'obus dans la façade et une fenêtre enlevée. Les traces de balles sont assez nombreuses, mais l'intérieur du palais est intact.

On demeure étonné également, que le combat ait laissé si peu de traces place de la Rotonde, où les républicains ont enlevé une barricade ; il semble que quelques heures suffiraient pour faire disparaître toute trace de combat.

Quelques canons qui sont restés en place après la lutte, sont entourés par une foule mélangée de soldats et de curieux. Les soldats bivouaquent au milieu des marchands de poisson. Le tableau est pittoresque, mais l'ensemble en est assez peu militaire.

La révolution en Albanie

Le journal socialiste « Avanti » annonce qu'une révolution aurait éclaté en Albanie. Le correspondant de l'Agence Fournier à Rome lui a envoyé jeudi 6 octobre, à 6 h. 35 du soir, le télégramme suivant :

« Une dépêche d'Ibrahim-Bey annonce que la révolution a éclaté à Scutari et s'est propagée dans toute l'Albanie. »

L'Etat de siège à Salonique

Il a été décidé de prononcer l'état de siège à Salonique afin d'appliquer les mesures de rigueur relatives au désarmement.

Contre la police de Berlin

Le « Vorwaerts » et le Parti socialiste ont organisé vingt et une réunions publiques pour protester contre l'attitude de la police à Moabit.

Le « Vorwaerts » déclare que, contrairement au bruit répandu, il n'y aura pas de démonstration dans la rue et qu'il n'a jamais été question d'en organiser une.

L'organe socialiste se moque à ce sujet, des précautions prises par la police, qui a réuni dans certains postes un véritable arsenal de munitions et d'armes. Il semble, dit-il qu'on soit atteint, dans certains milieux, du délire de la révolution. Ce ne sont que des fantaisies policières, et le prolétariat ne se laisse pas provoquer.

Ces réunions ont eu lieu sans incidents ; elles ont voté des ordres du jour contre la police et se sont terminées par une invitation à acheter le « Vorwaerts ».

Petites Nouvelles

Le nommé Brillaud ; âgé de 69 ans, cultivateur à Sansais, près Niort, a, pour une question d'intérêt, tiré sur son cousin germain et a blessé grièvement d'une balle au bras droit le garde-champêtre qui était intervenu. Les gendarmes gardent les issues de la maison du meurtrier qui s'est barricadé. Il est muni de 100 cartouches à balle.

M. Anatole France a fait un vol de 20 kilomètres à 30 mètres de hauteur, à bord d'un biplan piloté par M. Henri Farman. Il s'est déclaré enchanté de son voyage aérien.

M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre a présidé dimanche à Ancenis, l'inauguration du nouvel hôpital mixte.

M. Barthou, ministre de la justice, a présidé dimanche le Comice agricole des deux cantons d'Oléron.

Un meeting pour protester contre le projet de loi Barthou, comportant la suppression des corridas de muerte, a été tenu dimanche à Béziers.

Le prochain Congrès de la C. G. T. aura lieu au Havre en 1912.

CHRONIQUE LOCALE

L'élection de dimanche

Le résultat de l'élection du Conseil d'arrondissement dans le canton de Puy-l'Evêque est des meilleurs.

Nous nous en réjouissons, non pas seulement parce que M. Péné est élu par 1719 voix, mais parce que la réaction n'a osé présenter de candidat ni au premier ni au deuxième tour.

Et puis, un fait nous réjouit, c'est que M. Péné n'a pas eu la réaction avec lui.

Au contraire : elle l'a combattu. Et que, par ailleurs, on le veuille, ou qu'on ne le veuille pas, le résultat de dimanche est significatif.

Les électeurs de Puy-l'Evêque n'ont pas « marché » dans la combinaison de la détenté.

Tous républicains, c'est certainement une belle formule, mais ce n'est qu'une formule inventée bien à propos pour tous ceux qui, ne reniant rien de leur passé, de leurs sentiments plutôt rétrogrades veulent se glisser dans les rangs républicains.

Les électeurs du canton de Puy-l'Evêque et les candidats à l'élection du 9 octobre l'ont bien compris ainsi. Et tous ont accompli leur devoir : les uns en se retirant de la lutte après le premier tour, devant le candidat favorisé par le suffrage universel, les autres en faisant bloc dimanche sur ce candidat.

L'élection de dimanche est une victoire républicaine telle que nous l'avions souhaitée, telle qu'elle s'annonçait dès le premier tour, en dépit des évolutionnaires.

LOUIS BONNET.

Brevet supérieur

Les épreuves du brevet supérieur pour les jeunes filles et pour les jeunes gens ont eu lieu lundi et mardi.

Ont été déclarés admissibles : M. Roussenneq ; Mlles Ausset, Bru, Gachie, Lestrade, Martin, Parès, Rouquié, Roussey.

Les examens continuent.

Amicale des instituteurs du Lot

Le Conseil d'administration de l'A. S. se réunira, au siège social, jeudi 13 courant, à 10 heures précises du matin.

Le Secrétaire,
L. SAINT-MARTY.

Gendarmerie

M. Rostan (de Mercuès), ancien caporal d'infanterie, est nommé gendarme et affecté à la Compagnie du Cantal.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir 8 octobre, sous la présidence de M. Darquier, maire.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 : Etait présent : MM. Darquier, Carlin, Cayrac, Suquet, Rassignier, Perié, Durranc, Fernandès, Blanc, Arnaudet, Bris, Teyssonnières, Gayet, Davant, Tourriol, Gilbert, Gélis, Mauries, Paulus, Dulac, Baudel.

M. Suquet, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté sans discussion.

Le Conseil donne un avis favorable à la demande d'établissement d'une vacherie au numéro 9 de la rue des Trois-Baudus, présentée par M. Guillaume Couderc.

L'Assemblée approuve le renouvellement des baux verbaux consentis en 1910 au profit de la Ville ou par elle.

Les demandes de dérogation à la loi sur le repos hebdomadaire présentées par MM. Rieu et Rigal, négociants à Cahors, sont renvoyées à l'examen de la commission du travail.

Le Conseil donne un avis favorable : 1° A la demande d'autorisation présentée par Pa-sille Cabessus, tendant à la fabrication d'eaux gazeuses.

2° A la demande de Mlle Cabanes, pour l'autoriser à installer chez elle un dépôt d'eau minérale de Miers ; 3° A l'approbation de la promesse de vente du terrain de la congrégation de Vaylats, sis sur le chemin vicinal ordinaire n. 8, en bordure de l'église de Cabessus.

Le Conseil approuve le renouvellement de la police d'assurance de l'abattoir qui expire le 28 novembre prochain.

Le maire est autorisé à accepter, au nom de la Ville, le legs de 3.000 fr. donné, à cette dernière par Mme Clara Lartigue, épouse Parazines, et de traiter avec les héritiers directs.

M. Suquet propose d'accorder les bourses Galdemar aux jeunes élèves suivants : Delpech (450 fr.) ; Barioty (450 fr.) ; Miquel (150 fr.) ; Marmiesse (150 fr.) ; Marty (150 fr.) ; Marmiesse (450 fr.)

Ces bourses sont accordées. Le Conseil décide de proroger la bourse à 4 élèves du Lycée qui suivent les cours des contributions directes.

Deux demandes de bourses en faveur des jeunes Salvat et Labarthe sont rejetées.

M. Gayet propose l'installation d'un bec de gaz au faubourg Labarre (route du Failla).

M. Gayet fait ensuite approuver diverses modifications apportées par la commission des travaux publics dans l'alignement du quai Cavaignac, à côté de la propriété de Mme Charles Martin, ainsi que celles apportées aux diverses façades du bureau d'octroi à construire du côté est du Pont-Neuf.

M. Rassignier propose le vote d'une somme de 170 fr., nécessaire pour divers travaux d'assainissement à faire exécuter au faubourg Saint-Georges. — Approuvé.

M. Gélis demande qu'un bec de gaz soit installé dans l'avenue de l'Ecole normale de filles à Cabessus : cette avenue n'est éclairée que par un bec de gaz. Comme compensation, on pourrait relever un des bacs de gaz qui éclairent l'entrée du magasin des Tabacs.

M. le Maire fait observer à M. Gélis que la ville est liée avec l'Etat par un contrat, stipulant le nombre de bacs qui doivent être placés au magasin des tabacs.

Le Conseil examinera la demande d'installation d'un ou plusieurs bacs sur le chemin longeant l'école normale.

M. Tourriol fait connaître le mauvais état du chemin qui va de l'octroi de Labarre sur la route de Larroque. Ce mauvais état provient de l'encombrement des décombres qui y sont jetés.

M. le Maire dit que le nécessaire sera fait pour remettre ce chemin en état.

M. Teyssonnières demande où en est le plan de ville.

M. le Maire répond que la question est à l'étude.

M. Durranc donne certains éclaircissements au sujet du legs de Mme Parazines.

La séance publique est levée à neuf heures et demie, et le Conseil se réunit aussitôt après en comité secret pour dresser la liste d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Séance du 10 octobre 1910

La session du Conseil d'arrondissement de Cahors s'est ouverte lundi matin à 10 heures sous la présidence de M. Mazzières. Sont présents : MM. Mazzières, président ; Gélis, Cambornac, Filhol, Durand, Fournié, Poas, Peindarie, Bénéch. Excusés : MM. Mazzié, Couderc. — M. Lescalle, conseiller de préfecture, assiste à la séance.

Le conseil rejette une réclamation de la commune du Boulvé, tendant à une réduction du contingent personnel mobilier assigné à cette commune.

Avis favorable est donné aux demandes des communes de Catus et des Junies, tendant à la transformation en marché-foire du marché qui se tient à Catus, le 7 novembre, et qui est spécialement destiné à la vente des fruits d'automne et au transfert à diverses dates des foires qui se tiennent dans la commune des Junies les 14 janvier, 8 juillet, 8 décembre et 11 août.

Est adopté un vœu de M. Pons, tendant à ce qu'en raison de la situation précaire des populations agricoles du Lot, le conseil général réduise dans sa session prochaine les dépenses au strict minimum et, si possible, qu'il soit accordé un dégrèvement sur les propriétés non bâties.

Le conseil émet le vœu qu'un étalon de trait léger, genre percheron, ou un carrossier du Norfolk soit mis au dépôt de Cahors à la disposition des éleveurs.

Au sujet des constructions faites dans les communes et de l'écart qui se produit entre les prix prévus et les sommes payées, le Conseil demande que l'administration mette à la disposition de M. Bénéch, auteur du vœu, pour étude, un relevé de la liste des constructions neuves faites depuis quinze ans, avec l'indication des prix portés sur les devis et des sommes réellement payées.

Est adopté un vœu tendant à la suppression des droits sur les raisins secs.

Le Conseil demande que le courrier qui dessert Montcuq, qui part de Cahors à 11 h. 30 du soir, attende le train 121, qui part de Cahors à 4 h. 11 du matin, et que l'administration des postes autorise le chef de train du 121, qui part de Paris à 7 h. du soir, à prendre les dépêches pour le canton de Montcuq. De cette façon, sans aucune dépense supplémentaire, la correspondance aura 24 heures d'avance sur le mode actuel.

Sur la proposition de M. Cambornac, le Conseil émet, à l'unanimité, le vœu que la correspondance de Catus, qui part de Paris à 7 h. du soir et qui arrive à Cahors à 4 h. du matin, soit expédiée pour Catus par le train de 6 h. du matin au lieu d'être expédiée par le train de 9 h. 30.

La séance est levée à onze heures et demie.

Les orages de dimanche

Dimanche dans la matinée de gros nuages laissaient prévoir que la journée ne se passerait pas sans orage. Par intervalles, on entendait le grondement du tonnerre.

Ce n'est que vers 4 heures, de l'après-midi qu'une forte pluie tomba sur la ville : mais il n'y eut pas d'orage.

Malheureusement il n'en fut pas de même dans les communes d'Albas, d'Anglars-Juillac, de Castelfranc.

Pendant une heure, la pluie n'a cessé de tomber à torrents mêlée à la grêle et au vent.

La petite quantité de raisins qui aurait servi à la confection de la boisson familiale a été fortement atteinte et les plants de tabac, qui se trouvaient encore dans les champs, ont été complètement détruits.

A côté de l'enlèvement des récoltes et de l'inondation de la plaine, la ravine a causé dans la montagne des ravages irréparables.

En bien des endroits les vignes sont en partie détruites, et les chemins vicinaux se trouvent obstrués par l'amorcellement des terrains charriés par les eaux.

La belle plaine de la Rivière-Basse à Albas, a particulièrement souffert de l'inondation. Sur cette partie les eaux avaient commencé d'envahir les étalles et les granges.

D'après les nouvelles qui nous parviennent, les communes d'Anglars-Juillac, de Castelfranc et d'autres encore ont subi les mêmes dommages.

Transport des fruits frais et légumes

Comme suite aux décisions de l'Assemblée générale du Comité Directeur, prises dans sa séance du 24 mai 1909, l'Office avait le 19 juillet de cette même année adressé aux Chambres adhérentes, une lettre sur la question accompagnée d'une demande de renseignements sous forme d'un questionnaire, lequel était joint à cette lettre.

Voici les réponses de la Chambre de Commerce du département du Lot. 1° Quelles sont les quantités de fruits ou de légumes expédiés annuellement, pour l'exportation ? — Arrondissement de Cahors. — Les quantités et natures de fruits frais expédiés par l'arrondissement pour l'exportation, sont les suivantes :

Prune reine Claude et mirabelle.....	350 tonnes
Prune bleue dite St-Antoine.....	125 id.
Châtaignes.....	250 id.
Cerises.....	75 id.
Pêches.....	10 id.
Genièvre.....	200 id.
Pommes.....	20 id.
Fraises.....	400 id.
Tomates.....	200 id.
Raisins.....	1500 id.

— Arrondissement de Figeac. — L'arrondissement de Figeac expédie annuellement pour l'exportation, les quantités et natures de fruits frais ci-après :

Prune reine Claude et mirabelle.....	100 tonnes
Châtaignes.....	300 id.
Noix fraîches.....	42 id.
Cerises.....	5 id.
Pêches.....	4 id.
Pommes.....	125 id.

— Arrondissement de Gourdon. — L'arrondissement de Gourdon expédie annuellement pour l'exportation : Prunes..... 1400 tonnes Noix..... 2200 id.

— Le département expédie annuellement plusieurs milliers de tonnes de fruits et légumes frais pour l'exportation. 2° — Ces expéditions progressent-elles ? — Oui, ces expéditions sont en augmentation.

3° — Quels sont les prix moyens d'achat sur place ? — Les prix moyens d'achat dans le département sont les suivants :

Prune reine Claude... 16 à 32 fr. les 100 k.	
Prune mirabelle..... 6 à 14 fr. id.	
Prune bleue..... 15 à 25 fr. id.	
Châtaigne..... 14 à 20 fr. id.	
Noix..... 30 à 70 fr. id.	
Cerise..... 15 à 30 fr. id.	
Pêche..... 35 à 60 fr. id.	
Fraise..... 70 à 120 fr. id.	
Genièvre..... 30 à 40 fr. id.	
Tomate..... 15 à 20 fr. id.	
Raisin..... 70 à 120 fr. id.	

4° — Quels sont les prix moyens de vente au lieu d'expédition ? — Les prix de vente aux lieux de destination varient entre les chiffres ci-après :

Prune reine Claude... 25 à 45 fr. les 100 k.	
Prune mirabelle..... 12 à 22 fr. id.	
Prune bleue... 18 à 25 fr. id.	
Noix..... 50 à 75 fr. id.	
Châtaigne..... 15 à 30 fr. id.	
Cerise..... 30 à 50 fr. id.	
Pêche..... 45 à 75 fr. id.	
Fraise..... 80 à 150 fr. id.	
Tomate..... 20 à 35 fr. id.	
Raisin..... 80 à 150 fr. id.	
Genièvre..... 35 à 50 fr. id.	

5° — Les prix de transport en G. V. doivent-ils être modifiés ? — Dans quel sens ?

— Diminution du prix de transport pour les expéditions partielles.

6° — Fait-on beaucoup d'expéditions par wagons complets ? En wagons frigorifiques ? — Beaucoup en wagons complets, en wagons frigorifiques : Néant.

Accident

Lundi matin, vers 11 heures, M. Nègre, ouvrier chez M. Desprats, était occupé aux réparations des chenaux de la caserne, lorsque par suite d'un

faux mouvement il glissa et tomba dans la cour de la caserne.

Relévé, il reçut des soins immédiats de M. le médecin major Randon qui n'a pu se prononcer sur son état.

Tribunal correctionnel

Audience du 10 octobre 1910

VOL

Albert Mercadier, 20 ans, domestique à Montcuq, est accusé d'avoir dérobé le frein de la bicyclette de son camarade Combecave, également domestique à Montcuq.

Cinquante francs d'amende avec sursis.

POIVROT INCORRIGIBLE

— Pour ivresse avec récidive, Baptiste Pancon, 49 ans, cultivateur aux Junies, se voit infliger 15 jours de prison et la déchéance de ses droits politiques pendant deux ans.

VAGABONDAGE

— Jean Chatanioux, 57 ans, récolte quinze jours de prison pour vagabondage et mendicité.

PROCÈS EN DIFFAMATION

— Les débats du procès en diffamation intenté par M. Cuq, de Puy-l'Evêque, au journal le « Télégramme », reprennent devant le tribunal.

MM. Alquié, l'ancien gérant, et Calvet, nouveau gérant de ce journal, ont répondu à la citation et sont présents à l'audience.

Après plaidoiries de M^e Lacaze, pour M. Cuq, et Besse, pour les défendeurs, l'affaire est renvoyée à huitaine pour le prononcé du jugement.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 10 octobre 1 h. 35 s.

Obsèques civiles à Lisbonne

Les obsèques civiles de l'amiral Reis et du docteur Bombarda ont eu lieu à Lisbonne. Une foule énorme et tous les membres du gouvernement provisoire assistaient à ces obsèques.

Le choléra à New-York

Un cas de choléra s'est produit à New-York sur le paquebot Monck.

Maladie de M. Berteaux

M. Berteaux, souffrant d'une aggravation d'appendicite a été opéré ce matin.

Ministre des finances

de Russie

M. Hokotzow, ministre des finances de Russie, arrivera le 26 octobre à Paris.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 11 octobre, 1 h. 45 s.

La grève des cheminots

La grève des cheminots sur le réseau du Nord semble générale. La circulation des trains est interrompue presque sur tout le réseau.

Quelques trains seulement ont quitté Paris ce matin, conduits par des mécaniciens de province retournant chez eux.

Le Gouvernement songe à appeler les chauffeurs et mécaniciens de la flotte si la grève continue.

Les cheminots à la caserne

L'« Officiel » publiera demain le décret relatif à l'organisation militaire des employés du chemin de fer, permettant de convoquer pour une période militaire de 20 jours le personnel pour assurer le service.

Au Conseil des ministres

Dans la séance du Conseil de Cabinet qui a eu lieu ce matin, M. Briand a annoncé que la grève des chemins de fer du Nord avait éclaté et il a indiqué les mesures qu'il comptait prendre.

AGENCE FOURNIER.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du 15 Octobre

L'Aviateur Jynmalen, recordman du monde de l'altitude.

Weymann remporte le prix du Dôme à Milan.

Supplément sur l'accident des frères Morano.

Qu'est-ce que le vol plané ?

L'accident de l'aviateur Loraine.

Les obsèques de Chavez.

Le meeting de Milan.

La course de côte de Gaillon.

La semaine internationale de Maisons-Laffite.

La saison de boxe.

Le Championnat du monde de Scull.

Comment lancer le poids.

Le carnet du sportsman.

Les courses de la semaine.

La course des dix milles.

Arrondissement de Cahors

Albas

Violent incendie. — Dimanche, vers cinq heures du matin, un violent incendie s'est rapidement déclaré dans l'immeuble de M. Baptiste Jouglu, à la Rivière Haute.

En quelques instants, la maison d'habitation et la grange, contenant une grande quantité de paille et de fourrages, et où se trouve la vacherie, ont été la proie des flammes. La rapidité de l'incendie n'a seulement permis de sauver le moindre linge de l'intérieur de la maison.

Fort heureusement, le facteur Pèzet, ayant aperçu la lueur des flammes, a pu appeler à temps la famille Jouglu, qui était encore endormie. La mère et les deux filles eurent à peine quitté leur chambre que la maison était complètement envahie par les flammes. Sans l'appel du brave facteur, ces trois malheureuses auraient pu périr dans l'incendie.

Courageusement, Pèzet pénétra dans l'intérieur de la grange et put en retirer, non sans danger, deux vaches et une chèvre, les trois seules bêtes sauvées de l'incendie.

La maison d'habitation, la grange avec toutes les dépendances ont été complètement détruites par le feu.

St-Cyprien

Enquête. — L'enquête prescrite sur le projet de ligne télégraphique de Montcuq à St-Cyprien, a eu lieu à la mairie, du 3 au 5 courant.

Il n'a été présenté aucune observation ni réclamation.

Montcuq

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Boudou, maire de Montcuq, décédé après une longue maladie, à l'âge de 59 ans.

M. Boudou était depuis de longues années maire de Montcuq ; il avait été conseiller général de 1901 à 1907.

A ses obsèques qui ont eu lieu mardi matin à 10 heures, se pressait une foule considérable.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Chambre de commerce. — Le maire de la ville de Figeac a l'honneur d'informer les commerçants et commerçantes de la localité, qui désirent prendre part à l'élection de la Chambre de commerce du Lot, qu'ils doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie. Les bureaux sont ouverts de neuf heures du matin à midi, et de deux heures à quatre heures du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

L'assassinat du maire de Bédouer. — Rames, repris de justice pour vols, a été interrogé vendredi matin par M. le Juge d'instruction pour la première fois, en présence de son défenseur, M^e Carbonnel, avocat à Figeac. Il a persisté plus énergiquement que jamais et avec un sang-froid imperturbable à nier les faits qui lui sont reprochés. Il a fourni l'emploi de son temps dans la soirée du crime, notamment à six heures et quart, chez Mme veuve Picou, où il commença à boire. De là il se rendit à l'aventure, dit-il, jusqu'à huit heures, et étant dans un état d'ébriété, est tombé de bicyclette, se blessant à la main droite. Malgré cela subsiste contre lui l'emploi incertain de son temps de six heures à huit heures, et la blessure à la main ne paraissant pouvoir résulter que d'un coup porté par un instrument tranchant, plus particulièrement un verre au dire du médecin légiste. Extrait de la prison à neuf heures et demie, il y a été reconduit à onze heures et demie. M. Lala, photographe, a été envoyé dans l'après-midi de vendredi par le parquet à Bédouer, pour prendre un état des lieux.

Tribunal correctionnel. — Audience du 8 octobre :
Marcellin Darnis, 64 ans, de St-Céré, dix jours de prison pour vol.
A V..., 39 ans, de Tauriac, 16 francs d'amende (loi Bérenger) pour coups et blessures.
Deux condamnations à 16 et 25 francs d'amende pour délits de chasse sans permis.

Foire. — Notre marché-foire du 8 n'a pas été très important. Les marchés à la prune et à la noix n'étaient pas fortement approvisionnés. Voici les cours pratiqués :

La prune d'ente, de 60 à 65 fruits, de 140 à 160 fr. les cent kilos ; la qualité inférieure, de 90 à 100 fr. Les cours pratiqués sur les noix apportées en petite quantité, ont été de 22 fr. 50 à 32 fr. 50 l'hectolitre.

Lacapelle-Marival

Obsèques. — Dimanche, 9 octobre, ont eu lieu les obsèques de notre ami, Auguste Cayrol, décédé subitement le jeudi 6 octobre, dans sa 68^e année.

Une grande affluente de parents et d'amis avaient tenu à accompagner cet homme de bien à sa dernière demeure. De belles couronnes, offertes par les parents et les nombreux amis du défunt, ornaient le cercueil. On a fort remarqué l'une d'elles, portée par deux membres du comité républicain, dont le citoyen Auguste Cayrol faisait partie depuis la première année de sa fondation.

Nous prions sa famille éplorée d'agréer nos bien sincères condoléances.

La foire. — Favorisée par le beau temps, notre foire du 8 octobre a été très forte. Nos marchés étaient bien approvisionnés et les transactions ont été très actives, surtout au foirail où il s'est traité beaucoup d'affaires, à des prix très rémunérateurs. Voici les principaux cours pratiqués :

Au foirail. — Transactions faciles sur toutes les bêtes à corne, aux prix des précédentes foires, avec tendance à la baisse. Les veaux de lait destinés à la boucherie, de 100 à 110 fr. les 100 kilos ; les cochons pour l'expédition, destinés à la charcuterie, de 40 à 45 fr. les 50 kilos ; les gras, de 45 à 50 fr. les 50 kilos ; les cochons de lait, de 10 à 20 fr., selon qualité ; les hivernaires, de 30 à 50 fr., selon grosseur.

Place du Fort. — Les melons, en grande quantité, de 30 à 60 cent. la pièce ; les pommes de terre, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 le double décalitre ; le jardinage, en abondance et pas cher.

Marché à la volaille. — Poules et poulets, de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le kilo ; canards, de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 ; lapins domestiques, de 70 à 80 cent. ; le beurre, de 1 fr. 90 à 2 fr., le tout le kilo ; les œufs, 1 fr. la douzaine.

Gibier. — Lièvres, de 1 fr. à 1 fr. 10 le demi-kilo ; lapins de garenne, de 2 fr. à 2 fr. 50 la pièce ; perdreaux rouges, de 1 fr. la pièce ; perdreaux gris, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 ; cailles, de 50 à 60 cent.

Marché aux grains. — Blé nouveau, de 19 à 20 fr. le sac de 80 litres ; seigle, de 13 à 14 fr. ; blé noir, de 14 à 15 fr. ; maïs, de 13 à 14 fr. ; avoine, de 6 fr. 40 à 6 fr. 80, le tout le sac de 80 litres.

Gardailac

Le Maire ayant, d'accord avec le Conseil municipal, souscrit tous les engagements réglementaires, en vue de l'établissement d'un bureau télégraphique dans cette commune, nous sommes heureux d'annoncer que, par arrêté du 21 septembre 1910 cette création a été autorisée.

St-Céré

Les Prévoyants de l'Avenir. — A la réunion de dimanche, l'assemblée a approuvé le projet de modification des statuts qui a pour but de relever le taux des pensions.

Foire. — La foire du 6 octobre, favorisée par le beau temps a été importante, les divers marchés aux bestiaux et la halle aux grains étaient bien approvisionnés.

Voici les divers cours pratiqués :
Le froment, de 19,50 à 21,50 ; seigle, 12,50 à 13,50 ; avoine, 6,50 à 6,75 ; maïs, 15 à 15,50 ; sarrasin, 15 à 15,50 ; pommes de terre, 4,50 à 5 fr., le tout le sac de 80 litres.

Bœufs d'attelage, 700 à 1.000 fr. la paire ; bœufs gras, 74 à 80 fr. les 100 kilos ; vaches laitières, 600 à 900 fr. la paire ; bouvillons, 120 à 200 fr. pièce ; veaux de lait, 0,90 à 1,25 le kilo, poids vif ; moutons, 25 à 35 fr. pièce ; porcs gras, 80 à 100 fr. les 100 kilos ; porcelets, 10 à 30 fr. pièce.

Poulets, 1,50 le kilo ; beurre, 2 fr. le kilo ; œufs, 1,10 la douzaine ; lapins domestiques, 0,80 le kilo.

La viande de boucherie : veau, 1,70 ; mouton, 1,80 le kilo.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conférences pédagogiques. — Les conférences pédagogiques d'automne auront lieu dans notre arrondissement, aux dates et dans les centres ci-après, sous la présidence de M. Villadiou, inspecteur primaire.

Payrac, 17 octobre ; Salviac, 18 ; Souillac, 19 ; Martel, 20 ; Yzac, 21 ; Gramat, 22 ; Labastide-Murat, 24 ; St-Germain, 25 ; Gourdon, 26.

Accident. — M. G..., de Gourdon, rentrait des champs conduisant son cheval attelé à une charrette. Sur la place Saint-Pierre, où il avait arrêté son attelage, pour décharger sa charrette, son cheval, effrayé, s'emballa tout à coup et descendit à une allure folle la rue Saint-Bertrand, fort heureusement déserte à ce moment-là.

Arrivé sur le Tour-de-Ville, l'animal, au lieu de prendre le tournant, piqua droit devant lui et, après avoir sauté le parapet, en face le café Maleville, alla s'abîmer sur la chaussée avec sa charrette, tombant au moins d'une hauteur de trois mètres.

Fort heureusement encore, personne ne se trouvait à cet endroit pourtant si fréquenté et tous les dommages se bornent donc à la perte du cheval, qui n'a survécu que quelques minutes à sa terrible chute.

Quatre-Routes

Prélèvements de denrées. — Il y a quelques jours, M. le commissaire de police de Gourdon a procédé au prélèvement dans notre localité de quelques échantillons de boissons et divers produits alimentaires chez nos commerçants.

Son enquête a porté sur les poids, la qualité des vins et la qualité des denrées alimentaires.

Souillac

Société des anciens militaires. — La Société des anciens militaires a tenu sa réunion trimestrielle d'octobre sous la présidence de M. le commandant Gaby. Il a été procédé à l'admission de deux nouveaux membres. MM. Marcel Lavergne, épicière, et Julien Espitalié, tanneur. L'on passe ensuite au vote pour l'élection du président de la Société.

M. le commandant Gaby, ayant obtenu la majorité des suffrages, est réélu président.

M. Lavergne est nommé secrétaire, en remplacement de M. Lemoine, démissionnaire.

VARIÉTÉS

AU MILIEU DES RUINES !

Nouvelle

II

Je songeais à ce sacrifice brutal et touchant de la Jeunesse à l'Amour, lorsque, soudain, des pas retentirent au-dessous de moi. Je me penchai par-dessus la rampe de l'escalier finement ciselé. J'aperçus la silhouette élançante d'une visiteuse. L'inconnue paraissait très jeune. Comme elle relevait la tête, je pus considérer un instant son visage qui était très pâle. Son regard avait quelque chose de douloureux. Elle allait lentement, dans un recueillement presque religieux. Elle ne semblait pas visiter ces lieux pour la première fois, car délibérément elle s'engagea dans l'escalier. Je me dissimulai dans une pièce voisine pour ne point lui révéler ma présence. Quand elle fut passée, intrigué par les allures mystérieuses de cette étrangère, je la suivis à distance et à pas étouffés. Elle me parut indifférente du reste à tout ce qui pouvait se passer autour d'elle. Elle devait poursuivre un de ces rêves intimes, dont peut-être elle occupait le premier plan. Elle donnait en effet maintenant

l'impression d'un être désespéré, meurtri qui vient chercher force et courage au milieu de souvenirs vécus par d'autres. Ces souvenirs étaient les mêmes sans doute que ceux que je faisais revivre tout à l'heure, mais ils l'assaillaient, elle, d'un plus lourd poids, car je la voyais s'arrêter par moments comme suffoquée. Elle semblait éprouver une grande fatigue à continuer son étrange pèlerinage.

Elle se dirigea enfin vers la tragique fenêtre, s'y accouda quelques secondes. Elle semblait prise tout entière par le souvenir du drame poignant qui s'était déroulé à ses pieds. Puis, les traits affreusement convulsés, elle se retourna. Son regard voulait peut-être se soustraire à la hanstite tourmentée et à l'attrait invincible qu'un désir soudain et que l'abîme éveillaient en elle. Je ne sais pas... Cependant, je la vis tomber à genoux et se prosterner dans une crise de larmes.

J'esquissai le geste de m'élançer vers cette femme malheureuse, un instinct de pitié m'arrêta. Emu, j'assistai à l'explosion de cette douleur immense. J'entendis des plaintes inintelligibles sortir de sa poitrine secouée par des spasmes déprimants. La crise ne dura pas. Bientôt, elle pleura silencieusement. Elle finit par se relever dans un mouvement brusque. Sa blanche main passa un fin mouchoir sur ses yeux. Sa voix encore altérée laissa échapper :

— Non, je ne veux pas ! Je serais forte ! Il ne faut pas !... Elle venait de prendre une décision énergique. Sa volonté triomphait. Elle eut conscience de sa victoire, car un pâle sourire passa sur ses lèvres exsangues.

Sa pâleur diminua et au fond de ses prunelles bleues passa un éclair qui l'illumina toute. Un désir intense de vivre et de rester jeune la traversa de son long frisson reconfortant et, comme elle allait s'éloigner, quelques rayons de soleil venant de la fatale croisée allèrent se poser dans les ondulations soyeuses de sa chevelure blonde.

Tout en haut, sous les toits, les pigeons faisaient entendre leurs roucoulements amoureux. Au dehors, la campagne vibrante encore sous les dernières pulsations du jour, les fanéurs lançaient toujours dans l'air leurs notes joyeuses et traînantes. La nature luttait à son tour contre les étreintes féroces de la nuit. N'est-ce pas à ces heures impressionnantes du crépuscule finissant qu'il faut venir chercher la sensation de la vie, de cette vie qui se laissera un moment arrêter dans son cours, pour reprendre le lendemain plus vigoureuse et plus acharnée que la veille ?

Mais mon étrange visiteuse s'était éloignée un peu plus vite qu'elle n'était venue auparavant, sur le mur déjà tout couvert d'inscriptions variées, elle avait tracé d'une main hâtive et nerveuse, comme si une joie l'inondait toute maintenant, comme un cri de foi, d'amour et d'espoir :

« Et puis, mon cœur s'écoute... et s'ouvre à la [faiblesse]...
Il a souffert ; il souffre, enivre d'espérance
Il se traîne au tombeau de souffrance en souffrance [France]
Et la Mort de nos maux, ce remède si doux
Lui semble comme un mal, le plus cruel de [tous]... »

P. BÉRYL.

(Reproduction interdite)

Bibliographie

Mon Dimanche cette semaine nous emmène à la chasse. Et quelle chasse étonnante ! fertile en péripéties dramatiques : « à la chasse au Chamois », pour tout dire. Suivez dans *Mon Dimanche* les « Péripéties de la Chasse au Chamois » : c'est sans danger pour vous, mais non sans émotions ! Vous trouverez dans le même numéro « Des Farces de Bureau » qui vous feront bien rire et un très curieux article : « Le Temps vaut de l'argent » qui vous fera beaucoup réfléchir. Vous y trouverez aussi une descriptrice nouvelle militaire : « Mes Galons », et puis de surprenants détails sur les « Dévôts du Diable » rien que ça ! Et aussi un « cinématographe » création de *Mon Dimanche* qui captive petits et grands ; un article scientifique du plus grand intérêt : Des Géants devenus des Nains. Un grand roman dramatique : « Le Chemin du Bonheur », par Paul Bohomme ; une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants, un grand concours avec multiples prix, plus de soixante articles illustrés complétant heureusement cette publication unique de la famille.

Mon Dimanche ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout dès le vendredi. Demandez-en des numéros spécimens gratuits et franco, à l'administration, 83, rue de l'Ouest, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 197^e livraison (8 octobre 1910)

Le voltigeur hollandais, par Georges G. Toudouze. — Comment la jeunesse allemande pratique les sports d'hiver, par Léon Buffault. — La galerie des Machines. — Lance et Quenouille, par Pierre Maël. — Tissus neufs de vieille laine, par P. de Mériel. — Musée de poupées, par Marie König.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Union postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Edison raconté par lui-même ! Quelle existence fut plus intéressante et édifiante que celle de ce petit enfant du peuple, vendeur de journaux, colporteur, manœuvre, devenu savant illustre et bienfaiteur de l'humanité ? Ce récit autobiographique commença, aujourd'hui, dans les *Annales*, illustré de nombreuses photographies. C'est le plus passionnant des romans vécus. Lire dans le même numéro une étude littéraire et des souvenirs sur Henry Beque, par Emile Fagnat et Paul G'nisty ; la « Retraite des classes », par Henri Lavedan, des vers d'Abel Bonnard, une émouvante page sur le siège de Strasbourg, retrouvée dans les papiers d'Edmond About.

En vente partout : 25 centimes.

PARMENTIER
PARIS, 37, Rue des Mathurins
ianos, Lutherie, Partitions et
"TOUT ce qui concerne la MUSIQUE"
CATALOGUE FRANCO CONTRE 0 FR. 10 CENTIMES

Librairie PIERRE LAFITE & C^e
90, Avenue des Champs-Élysées, PARIS

ŒUVRES
COMPLÈTES
ILLUSTRÉES
d'Edmond Rostand

de l'Académie Française
CYRANO DE BERGERAC • LES ROMANESQUES • L'AIGLON • LA SAMARITAINE • CHANTECLAIR • LA PRINCESSE LOINTAINE • LE BOIS SACRÉ • LES MUSARDISÉS

Le Fascicule hebdomadaire illustré : 0 fr. 60

Conditions de Souscription à l'ouvrage complet

40 fr. au lieu de 42, en 7 volumes brochés, livrables après l'achèvement de chacun d'eux (payables 5 frs par mois).
64 fr. en 7 volumes reliés, demi-chagrin, rouge ou vert, fers spéciaux de GRASSET (payables 8 frs par mois).

AU COMPTANT 5 0/0 D'ESCOMPTE
Abonnement en fascicules, livrés chaque semaine à domicile : 46 fr., payables comptant.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Je soussigné, déclare souscrire à l'édition des Œuvres complètes illustrées d'Edmond Rostand en 7 volumes brochés au prix de 40 fr. — reliés au prix de 64 fr., payables

en abonnement aux fascicules au prix de 46 fr., payables comptant.
Ci-joint la somme de _____

NOM : _____ SIGNATURE : _____
PROFESSION : _____
DOMICILE : _____

Détacher le Bulletin de Souscription, et l'adresser à M le Directeur du Journal du Lot.

MARCHÉS AUX PRUNES
Seyches (Lot-et-Garonne), 7 octobre.

Apport à notre marché de ce jour, de 700 à 800 quintaux. Tout vendu. Les cours se maintiennent sans changement, mais la tendance est ferme.

Villeneuve-sur-Lot, 8 octobre.

Apport, 150 quintaux environ. 40/4, de 200 à 220 fr. ; 50/4, de 140 à 150 fr. ; 60/4, de 100 à 120 fr. ; 70/4, de 75 à 80 fr. ; 80/4, de 55 à 60 fr. ; 90/4, de 42 à 45 fr. ; 100/4, de 32 à 35 fr. ; 120/4, de 18 à 20 fr. ; fretin, de 10 à 12 fr. les 50 kilos.

PLUS DE TROMPERIE
Grâce aux boîtes de Pastilles Vichy-Etat à 50 centimes, tout le monde pourra désormais se rendre compte de la différence entre les Pastilles dites de Vichy fabriquées avec le bicarbonate de soude du Commerce et les Pastilles Vichy-Etat, les seules fabriquées avec le sel Vichy-Etat et par conséquent les seules contenant tous les principes digestifs des sources de l'Etat.

FORCEVIRILE retrouvée à tout âge par la méthode scientifique et moderne du Dr ORHINY, 20, rue Richer, Paris. Efficacité garantie. Jamais d'insuccès. Notice explicative gratuite et franco sur demande.

Homme de 44 ans robuste et pouvant fournir meilleures références, connaissant chevaux et voitures, demande place domestique maison bourgeoise, ou homme de peine agriculture ou industrie.

Adresse au bureau du journal.

A TRAVERS LA RÉGION

A Millau

Il n'est pas de localité autour de nous où les preuves ne s'étalent éclatantes.

M. J. Bouloire, 47, rue du Barry, à Millau, nous dit : « Parfois très violents, les maux de reins continus dont je souffrais depuis cinq mois, me rendaient le moindre effort très pénible. Je souffrais aussi de douleurs dans les bras et les épaules et mon sommeil était souvent difficile. J'avais de l'oppression et mes digestions étaient mauvaises. Je pris les Pilules Foster. Petit à petit, mes malaises passaient, mon dos était plus souple. En deux semaines, ces douleurs qu'un refroidissement m'avait occasionnées, avaient tout à fait disparu. »

Souffrez-vous de mal de dos, douleurs dans les épaules, névralgies, maux de tête ? Avez-vous des moments de tristesse et d'abattement sans sujet ? Méfiez-vous, vos reins sont en cause. Hâtez-vous de prendre les Pilules Foster pour les remettre en bon état et les obliger à débarrasser le sang des impuretés qui empoisonnent l'organisme.

Toutes pharmacies en général. (Exigez la signature « James Foster ») 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. 22

Horlogerie de précision - Bijouterie

Magasin de confiance

P. VERDIER

Ancien Elève de l'École Nationale d'Horlogerie

67, BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle

Chronomètres VERDIER

SEUL DÉPÔTITAIRE DE LA MONTRE JULES

Justement réputée pour sa précision

et son bon marché (Marque française)

Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres fantaisie, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.

On exécute tous bijoux sur plan et devis

Articles de grand luxe pour fumeurs

Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux

A Cahors, Boulevard Gambetta en face l'Hôtel des Ambassadeurs

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état

S'adresser au bureau du Journal

LA PHOSPHODE
est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique
Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors
(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 10 octobre 1910

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir	REVENI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cœlent au 50 kg. poids vif.		
			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	3.244		0,78	0,75	0,68
Vaches.....	1.720	1.102	0,80	0,70	0,65
Taureaux.....	250		0,70	0,65	0,60
Veaux.....	1.520	2.564	0,95	0,90	0,85
Moutons.....	24.478	7.491	0,96	0,93	0,90
Porcs.....	7.242	2.536	0,55	0,53	0,52

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

POUR PARTICIPER GRATUITEMENT

Aux Tirages des 15 et 30 Octobre 1910

3 MILLIONS 490.000 FR.

DE LOTS (Loterie de Bienfaisance et Panama à lots)

1 lot de..... UN MILLION
1 " " 250.000
1 " " 200.000

2 lots de 100.000... 200.000
2 " " 10.000... 20.000
30.157 lots pour..... 1.820.000

Envoyer cette annonce découpée au SERVICE des PRIMES, 5, place du Change, MARSEILLE

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DROGNE

LI

Notes prises dans le journal tenu par Clément Austin, pendant son voyage à Winchester

Mais quant à Brigval dans une enquête, il vaut à peu près autant que le grand Turc.

« Mais pourquoi a-t-on interrogé Brigval de préférence à toute autre personne ?

« Parce qu'on supposait qu'il en savait plus long sur cette affaire, qu'aucun de nous, comme étant celui qui venait prendre les ordres pour le dîner. Mais moi et Elise Jane, la seconde femme de chambre, nous étions dans le vestibule quand les deux messieurs y entrèrent.

« Alors, vous les avez vus tous deux ?

« Oui, Monsieur, aussi bien que je vous vois. Et vous auriez pu m'abattre d'un coup de plume, quand on me raconta après que celui qui avait été assassiné n'était pas plus qu'un domestique.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.

« Vous n'avez pas l'air d'avancer beaucoup dans votre correspondance, dit Carter en me regardant par-dessus son épaule.

« Je n'avais encore rien écrit et je compris que c'était une invitation à commencer. J'inscrivis la dernière remarque du garçon.

« Pourquoi avez-vous été si étonné d'apprendre que c'était un domestique ? demanda Carter au garçon.

« Parce que vous savez, Monsieur, il avait l'air d'un gentleman, répondit cet homme. Ce n'est pas qu'il portât la tête plus haute que M. Dunbar, qu'il fut mieux mis, car les vêtements de M. Dunbar paraissaient des plus neufs et des meilleurs, mais il avait une espèce d'air nonchalant et languissant qui est particulier aux personnes de la plus grande aristocratie.

« Quelle sorte d'homme était-ce ?

« Il était plus pâle que M. Dunbar, plus maigre et plus blond.

« Je pris note des remarques du garçon, mais je ne pus m'empêcher de penser que tout son verbiage sur les manières et l'air de l'homme assassiné était on ne peut plus inutile.

« Plus pâle et plus maigre que M. Dunbar ! répéta l'agent ; plus pâle et plus maigre, n'est-ce pas ? C'est une chose que vous avez remarquée ; mais dites-moi maintenant ce que vous auriez pu dire à l'enquête si vous aviez été ap-

pelé comme témoin ?

« Eh bien, Monsieur, je vais vous le dire, c'est bien peu de chose, et j'ai raconté le fait bien des fois à Brigval et aux autres, mais ils m'ont dissuadé en disant que je m'étais trompé, et Elise Jane est une personne rieuse et niaise qui ne peut jamais supporter ce que je dis. Mais je déclare très solennellement que je dis la vérité et ne suis point abusé.

« Quand les deux Messieurs qu'ils regardaient tous deux, Brigval et Jane, vinrent à l'office, celui qui a été tué avait son habit boutonné et serré sur sa poitrine, à l'exception d'un seul bouton, j'aperçus une chaîne en or qui brillait.

« Eh bien ! et ensuite ?

« L'autre gentleman, M. Dunbar, avait sa redingote ouverte descendant de voiture, et je vis, aussi bien que jamais j'ai pu voir quelque chose, qu'il n'avait point de chaîne en or. Mais deux minutes après qu'il fut entré dans le vestibule, pendant qu'il commandait son dîner, il prit son habit et le boutonna.

« Eh bien, Monsieur, quand il revint, après avoir été visiter la cathédrale, son habit était à moitié ouvert, et je vis qu'il portait une chaîne en or, et à moins que je n'aie été absolument abusé, c'était la même chaîne que j'avais vue sortir du gilet de l'homme assassiné. J'aurais presque juré pour cette chaîne, à cause de la couleur de l'or qui était d'un jaune particulier et plus foncé.

« Ce ne fut que plus tard que ces choses se présentèrent à mon esprit et je les trouvai véritablement très extraordinaires.

« Et se produisit-il encore autre chose ?

« Rien du tout, si ce n'est qu'un soir à souper, quelques semaines après l'enquête, Brigval lai-sa échapper la remarque qu'il avait faite, que M. Dunbar avait ouvert son nécessaire pendant qu'il attendait que Wilmot revint pour dîner et que pendant un temps infini il n'avait pu trouver la clé du nécessaire.

« Il était troublé, sans doute, et sa main tremblait, n'est-ce pas ? demanda l'agent.

« Non, Monsieur ; d'après ce que dit Brigval, M. Dunbar avait l'air aussi froid et aussi calme que s'il eût été de fer. Mais il resta d'abord longtemps à essayer une clef, puis une autre, et pendant un bien long temps avant d'avoir trouvé la bonne.

« En vérité, c'était bien étrange !

« Mais j'espère que vous ne croirez rien de ce que j'ai laissé échapper, Monsieur, dit le garçon vivement. Pour sûr, je ne voudrais pas dire quelque chose d'irrévérencieux sur M. Dunbar, mais vous m'avez demandé ce que j'avais vu, Monsieur, et je vous ai dit naïvement, et...

« Mon cher ami, vous êtes parfaitement en sûreté en me parlant, répondit

l'agent avec cordialité. Mais si vous m'apportiez un peu de thé très fort et desserviez ce dessert... si vous avez quelque chose de plus à nous raconter, vous pourrez nous dire cela en versant le thé. Il y a tant de choses qui se rattachent à ce genre de faits et qui ne sont pas reproduites dans les journaux, qu'il est vraiment très intéressant de les entendre de la bouche d'un témoin oculaire.

Le garçon s'en alla satisfait et rassuré, après avoir débarrassé très lentement la table. J'étais très impatient de savoir ce que Carter avait recueilli de la conversation de cet homme.

« Eh bien ? lui dis-je dès que nous fûmes seuls.

L'agent respira longuement.

« Eh bien, dit-il, à moins de me tromper grossièrement, je crois que je tiens le maître de Maudeley.

« En vérité ! Mais comment ? lui demandai-je. Cette histoire sur la chaîne d'or qui aurait changé de mains doit être complètement absurde. Quel besoin Dunbar avait-il de la montre et de la chaîne de Wilmot ?

« Ah ! la ! vous avez raison, répondit Carter. En quoi Dunbar pouvait-il désirer la chaîne d'or de Wilmot ? C'est une question.

« Pourquoi la fille de Wilmot serait-elle si soucieuse de cacher Dunbar maintenant qu'elle l'a vu pour la première fois depuis le meurtre ? C'est là une autre question pour vous. Trouvez-y une réponse si vous pouvez.

Je dis à l'agent qu'il semblait disposé à me mystifier et que certainement il y réussirait au delà de ses vœux.

Carter fit entendre un petit éclat de rire victorieux.

(À suivre).

Chemin de Fer d'Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1910

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour) ou payer pour cette distance.

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 15 septembre au 30 octobre inclus ; le

retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de quarante-cinq jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé du 25 août au 15 novembre inclus, pour l'aller aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

RELATIONS RAPIDES ET DIRECTES

Paris-Quai d'Orsay, Neussargues et St-Flour via Bort-Neussargues

Service valable jusqu'au 14 Octobre 1910 inclusivement

Rappelons que la Compagnie d'Orléans a organisé plusieurs services directs quotidiens comportant des voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classes entre Paris-Quai d'Orsay et St-Flour, via Bort-Neussargues.

Ce service assure le trajet dans les meilleures conditions de rapidité et fonctionne :

Au départ de Paris aux trains partant à 8 h. 20 matin et 8 h. 52 soir pour arriver respectivement à St-Flour à 9 h. 55 soir et 7 h. 47 matin.

Au départ de St-Flour, aux trains partant à midi et à 6 h. 50 soir pour arriver respectivement à Paris-Quai d'Orsay à 11 h. 7 soir et 6 h. 22 matin. Compartiments-couchettes pour les trajets de nuit.

PRÊT Argent sur signature. Long terme. Discretion. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 83, rue Lafayette, Paris (30^e année). — Ne pas confondre.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET DE CONSULTATIONS

M. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Publié sous les auspices de la **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

ONÉSIME RECLUS **Atlas Pittoresque de la France**

12.000 Gravures - 450 Cartes. 12.000 Textes. 12.000 Légendes. 3.300 Textes. 12.000 Légendes.

PRIX A FORFAIT jusqu'au 31 MARS 1911 : 132^f l'ex. broché. 147^f relié.

Prospectus-Spécimen chez **ATTINGER Frères, Éd., 2, rue Antoine-Dubois, PARIS**

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot, — Inspecteur des Pharmacies du Lot Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile,

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du flacon... 3,50 ; le litre... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fertilisants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à :

« du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Docteur ORVAL, de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE

de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS